

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 24 mai 2016 à 20h30**

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 18 mai 2016

PRÉSENTS : DARETS Benoît, BEGARDES Pascale, DARDY Nathalie, FAUTHOUX Claudine, LAFITTE Lucie, LARD Hervé, LIBIER Alain, AUDAP Isabelle, DESSARPS Philippe. AUBERT Laure, MESLAGE Éric LOPEZ Pierre, TEIXEIRA Frédéric, GAYON Christine, DESTTRIBATS Jean-Michel.

EXCUSÉS : -

Secrétaire de séance : M. MESLAGE Éric

Ouverture de la séance à 20h30
.....

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 26 avril 2016.

Toutes les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité

FINANCES

Délibération n° 38 : autorisant M. le Maire à signer la convention d'occupation précaire de terrains communaux lieu-dit « Mourmaou ».

Le Maire expose au Conseil Municipal que des parcelles non utilisées se trouvant sur le domaine communal lieu-dit Mourmaou, sont susceptibles de changer de destination suite à la prochaine modification du PLU. Dans cette attente, M. le Maire propose de ne pas les laisser non cultivées et de les louer à M. Garat, pour une durée de un an renouvelable au tarif de 350€ l'année. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention en ce sens entre la commune et M. Garat.

Délibération n° 40 : demande de subvention FEC 2016.

M. le Maire sollicite le Conseil Départemental pour l'attribution du Fond d'Équipement des Communes pour l'année 2016.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 39 : **Modification du régime indemnitaire des agents communaux**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir la modification du régime indemnitaire de certains agents ayant pas ou peu d'indemnité d'exercice de missions des Préfectures.

Les IEMP seront donc modifiés en ce sens :

Cadre d'emplois des Adjoints Techniques au grade de 1^{ère} et de 2^{ème} classe – Montant de référence : 1143€ Coefficient individuel 0.8

Cadre d'emplois des Adjoints d'Animations de 1^{ère} et de 2^{ème} classe – Montant de référence : 1153€ Coefficient individuel 0.8

✓ **Divers**

- Tour des commissions,

- DPU 425, route de Bellevue, AB 650, 652, 655,

- Dotation MACS ADS,

M. le maire expose que la commune de Saubrigues à une dotation négative et doit donc donner une participation à la Communauté des Communes pour certain service.

Pour 2016 la participation de la commune s'élève à 7664,10 € qui sont repartis comme suit :

Le service ADS (Autorisation du droit de sol) : 3260,42€

L'élaboration du PLUI : 2495,68€

Les navettes plages : 1908€

M. le Maire précise que la commune, dans l'avenir, ne pourra pas s'acquitter d'une somme plus importante et qu'il en référera au président de MACS.

- Devis DTA (Diagnostic Technique Amiante)

M. le Maire indique qu'il est obligatoire de détenir un DTA pour tous les bâtiments recevant du public et propose un devis de l'entreprise SESO.

Au vu de la différence de tarif avec les maisons individuelles il est convenu de réaliser d'autres devis.

- Point sur le cabinet médical,

Suite à la demande de Valérie Tavet il est décidé de fixer le prix à 50 000€ pour 700 m2, de ne pas autoriser l'implantation dans l'agrandissement de la ZA Lahaurie, d'organiser un rendez-vous avec les locataires de l'ancien presbytère

- Coût et financement du lotissement de Haureil,

M. le Maire indique qu'à sa connaissance il n'y a pas eu de recours déposé contre le PA modificatif de Haureil.

Une réunion avec les entreprises a eu lieu, les travaux débutent le 30 mai pour une livraison début octobre.

Nous sommes en attente du calcul de la TVA sur la marge par notre notaire.

Il précise aussi que lors de la prochaine réunion il faudra fixer le prix de vente.

M. Lard confirme que 6 lots sont quasiment retenus et qu'il faut maintenant attendre la parution du bulletin municipal pour voir si des habitants de la commune sont intéressés

- Financement des logements de Berns,

M. le Maire informe qu'il échange avec les services de l'État pour que la commune obtienne l'agrément bailleur social et puisse ainsi bénéficier de financements

Il faudra faire le choix du financement lors de la prochaine réunion.

- Zone de tourisme

M. le Maire indique qu'une réunion est prévue en mairie le 2 juin à 18h avec le porteur de projet et le service urbanisme de MACS.

-Différents courriers :

- Courrier de l'Assemblée Nationale concernant les compteurs Linky,
- Arrêté temporaire de circulation du Conseil Départemental concernant la RD71.

Date du prochain Conseil Municipal : 22 juin 2016.

Séance levée à 22h43

SAUBRIGUES, le 27 Mai 2016